



Annulation d'une cession de véhicule

Par **deb**, le **30/04/2008** à **19:47**

bonjour

j'ai vendu un véhicule l'acheteur a envoyé la cession de véhicule à la préfecture mais en fait le lendemain nous avons annulé la vente nous n'avons pas barré la carte grise.

à présent le nouveau acheteur a un problème pour faire sa carte grise car à la préfecture il est au nom de la personne qui devait me l'acheter .

que dois-je faire ?

merci de votre réponse